



FIDA
FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE
Conseil d'administration - Soixante-sixième session
Rome, 28-29 avril 1998

RAPPORT ET RECOMMANDATION DU PRÉSIDENT

AU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONCERNANT UNE PROPOSITION DE CONTRIBUTION À

L'INITIATIVE POUR LA RÉDUCTION DE LA DETTE

DE

LA RÉPUBLIQUE DU MALI

TABLE DES MATIÈRES

TAUX DE CHANGE	iii
POIDS ET MESURES	iii
SIGLES ET ACRONYMES	iii
RÉSUMÉ DU FINANCEMENT	iv
PREMIÈRE PARTIE - L'INITIATIVE POUR LA RÉDUCTION DE LA DETTE DES PAYS PAUVRES TRÈS ENDETTÉS (INITIATIVE PPTE)	1
DEUXIÈME PARTIE - L'INITIATIVE POUR LA RÉDUCTION DE LA DETTE DU MALI	2
A. Activités préparatoires à l'Initiative en faveur du Mali	2
B. Justification de l'allègement de la dette du Mali	2
C. Contexte politique, bilan de la pauvreté et situation de l'agriculture	2
D. Endettement du Mali	4
E. Le programme du FIDA au Mali	5
TROISIÈME PARTIE - LE PROGRAMME DE RÉDUCTION DE LA DETTE DU MALI	6
A. Mesures à mettre en oeuvre	6
B. Calcul de l'allègement de la dette	9
C. Mécanisme de réduction de la dette du Mali à l'égard du FIDA	10
QUATRIÈME PARTIE - RECOMMANDATION	11



APPENDICES

I. COUNTRY DATA (DONNÉES SUR LE PAYS)	1
II. BASIC FINANCIAL DATA FOR THE IFAD PORTFOLIO IN MALI (DONNÉES FINANCIÈRES DE BASE RELATIVES AU PORTEFEUILLE DU FIDA AU MALI)	2
III. SOCIAL DEVELOPMENT PERFORMANCE INDICATORS, 1999 TARGETS (INDICATEURS DE PERFORMANCE DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL, OBJECTIFS POUR 1999)	3
IV. NET PRESENT VALUE CALCULATIONS FOR MALI (CALCUL DE LA VALEUR ACTUELLE NETTE - VAN - POUR LE MALI)	5
V. NOMINAL AND NPV-EQUIVALENT PAYMENT STREAMS (FLUX DE PAIEMENTS EN VALEUR NOMINALE ET EN VAN)	7

TAUX DE CHANGE

Unité monétaire	=	Franc CFA (XOF)
1,00 USD	=	600 XOF
1,00 XOF	=	0,0017 USD

POIDS ET MESURES

Système métrique

SIGLES ET ACRONYMES

DTS	Droits de tirage spéciaux
FASR	Facilité d'ajustement structurel renforcée
FMI	Fonds monétaire international
IDA	Association internationale de développement
IFI	Institution financière internationale
Initiative PPTE	Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PSA	Programme spécial pour les pays de l'Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification
VAN	Valeur actuelle nette

GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DU MALI

Année budgétaire

1^{er} janvier - 31 décembre

RÉPUBLIQUE DU MALI
INITIATIVE POUR LA RÉDUCTION DE LA DETTE DES
PAYS PAUVRES TRÈS ENDETTÉS
RÉSUMÉ DU FINANCEMENT

INSTITUTIONS À L'ORIGINE DE L'INITIATIVE:	Association internationale de développement (IDA) Fonds monétaire international (FMI)
BÉNÉFICIAIRE:	République du Mali
CONTRIBUTIONS TOTALES (EN VAN) DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES INTERNATIONALES (IFI):	128 millions de USD
MONTANT DE LA CONTRIBUTION DU FIDA (EN VAN):	1 575 000 DTS (équivalent approximativement à 2 130 000 USD)
MODALITÉ DE LA CONTRIBUTION DU FIDA:	Don
POINT D'ACHÈVEMENT FIXÉ DANS LE CADRE DE L'INITIATIVE:	Décembre 1999 (date prévue)
COFINANCEURS:	IDA FMI Autres institutions financières internationales (IFI) Donateurs bilatéraux
MONTANT DU COFINANCEMENT (EN VAN):	IDA: 44 millions de USD FMI: 14 millions de USD Autres IFI: 30 millions de USD Donateurs bilatéraux: 37 millions de USD

RAPPORT ET RECOMMANDATION DU PRÉSIDENT DU FIDA
AU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONCERNANT UNE PROPOSITION DE
CONTRIBUTION À
L'INITIATIVE POUR LA RÉDUCTION DE LA DETTE DE LA
RÉPUBLIQUE DU MALI

J'ai l'honneur de présenter le Rapport et recommandation ci-après concernant une proposition d'assistance financière la République du Mali, représentant une contribution de 1 575 000 DTS en valeur actuelle nette (VAN) (équivalant approximativement à 2 130 000 USD) afin de réduire la valeur actuelle nette de la dette du Mali à l'égard du FIDA dans le cadre de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (Initiative PPTE).

PREMIÈRE PARTIE - L'INITIATIVE POUR LA RÉDUCTION DE LA DETTE
DES PAYS PAUVRES TRÈS ENDETTÉS (INITIATIVE PPTE)

1. L'objectif général de l'Initiative PPTE est d'élaborer et de mettre en oeuvre un cadre global cohérent pour réduire "la valeur actuelle nette (VAN) de la dette de quelque 22 pays ayant un endettement insoutenable ou critique, pour ramener celui-ci à un niveau qui ne compromette pas les réformes économiques et les efforts déployés pour éliminer la pauvreté"^{1/}. On a adopté le concept de VAN parce qu'il fallait un "dénominateur commun" pour évaluer la dette lorsque les taux d'intérêt, les différés d'amortissement et les échéances diffèrent. L'Initiative repose sur cinq principes directeurs: "i) elle doit porter sur l'ensemble de la dette d'un pays et inclure tous les créanciers pour être efficace et équitable; ii) elle ne s'adresse qu'aux pays ayant des antécédents positifs en matière de réforme économique et structurelle et qui s'efforcent de lutter contre la pauvreté; iii) elle doit se fonder sur les dispositifs d'allègement de la dette existants; iv) elle doit préserver l'intégrité financière des IFI participantes; v) elle doit assurer le maintien des flux de nouveaux financements extérieurs consentis à des conditions favorables appropriées par les IFI et le secteur privé."^{2/}

2. Pour chaque programme de pays, il y a deux jalons essentiels: le "point de décision", où un accord est conclu entre les IFI et le gouvernement concerné sur les objectifs généraux, les modalités et les conditions de l'allègement de la dette; et le "point d'achèvement", où l'on examine si les résultats obtenus sont conformes aux objectifs et conditions convenus et où les opérations d'allègement sont déclenchées. Le point d'achèvement, qui se situe entre un et trois ans après le point de décision, est déterminé au cas par cas.

3. La participation du FIDA se justifie dans les conditions suivantes: la dette est un problème vital auquel il faut s'attaquer pour que la pauvreté recule, et l'Initiative PPTE offre un cadre cohérent pour ce faire; cette participation permettra au FIDA de s'intégrer dans un système susceptible de résoudre la question des arriérés; enfin, elle donnera au FIDA l'occasion d'intervenir dans le dialogue pour suivre les paramètres relatifs à la pauvreté dans le contexte des résultats enregistrés pendant la période d'ajustement.

^{1/} Document GC 20/L.6. Participation du FIDA à l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés.

^{2/} Idem.

DEUXIÈME PARTIE - L'INITIATIVE POUR LA RÉDUCTION DE LA DETTE DU MALI

A. Activités préparatoires à l'Initiative en faveur du Mali

4. En septembre 1998, le Conseil des administrateurs de la Banque mondiale et le Conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) ont approuvé un programme d'allègement de la dette du Mali, dont le cadre général et les objectifs sont exposés ci-après.

B. Justification de l'allègement de la dette du Mali

5. Pour qu'un pays puisse bénéficier de l'Initiative PPTE, il doit normalement satisfaire à plusieurs critères précis. En premier lieu, il doit être membre de l'Association internationale de développement (IDA) et être habilité à bénéficier de la facilité d'ajustement structurel renforcée (FASR) du FMI. Avec un revenu par habitant qui se situait en 1996 à 240 USD, le Mali répond à ces critères. En deuxième lieu, le pays doit avoir obtenu depuis trois ans au moins de bons résultats en matière d'ajustement structurel. Comme on le verra plus loin, le Mali satisfait là aussi à ce critère. En troisième lieu, le gouvernement doit être à jour dans ses paiements au titre de la dette envers ses créanciers multilatéraux - ce qui est le cas du Mali. Enfin, le poids de la dette du pays au 'point de décision' doit être jugé non soutenable, accusant des ratios élevés de la VAN de la dette par rapport aux exportations et du service de la dette par rapport aux exportations. Le Mali répond à ce dernier critère, selon l'analyse du poids de la dette faite en perspective du présent programme.

6. Dans le cas du Mali, plusieurs arguments justifient la participation du FIDA. Tout d'abord, le gouvernement s'est engagé à poursuivre les réformes économiques, comme en attestent les excellents résultats enregistrés depuis dix ans et notamment depuis la dévaluation du franc CFA en janvier 1994. Ensuite, il a fait la preuve de sa volonté de lutter contre la pauvreté et de décentraliser la prise des décisions. Enfin, il a dans l'ensemble bien géré le service de sa dette à l'égard du FIDA, la dernière (et seule) suspension étant intervenue en 1993.

C. Contexte politique, bilan de la pauvreté et situation de l'agriculture

7. **Contexte politique.** Depuis l'introduction d'importantes réformes en 1992 ainsi que la dévaluation de 50% du franc CFA en janvier 1994 et du fait de conditions climatiques généralement favorables, le Mali peut depuis sept ans faire état d'une croissance économique d'environ 5% par an, due pour l'essentiel à l'augmentation des exportations de coton et de produits de l'élevage, même si le secteur du bâtiment et l'exploitation minière y ont aussi contribué. La balance commerciale s'est nettement améliorée, le taux de couverture des importations par les exportations étant passé de 47% en 1980 à 61% à 1995. La balance des paiements s'est améliorée grâce à un apport de capitaux à long terme, provenant surtout de bailleurs de fonds multilatéraux.

8. Les mesures d'ajustement structurel prises en 1982 et renforcées depuis 1988 ont entraîné une très forte contraction de la consommation du secteur public, qui de 18% du produit intérieur brut (PIB) en 1992 a été ramenée à 11% en 1995, ainsi qu'un accroissement simultané des dépenses d'équipement, qui sont passées de 6% à 12% du PIB, d'où une part quasiment stable des dépenses publiques dans le PIB d'environ 24%. Le déficit budgétaire global, excepté les dons, a reculé, passant de 12% du PIB en 1992 à 9% en 1997 grâce à une forte croissance des rentrées fiscales et une meilleure gestion des dépenses courantes. Le déficit pour 1997, y compris les dons extérieurs, était selon les estimations d'environ 4% du PIB.

9. Tous les objectifs macro-économiques du programme FASR pour 1997 mené dans le cadre du deuxième dispositif annuel ont été atteints. En 1997, la croissance réelle du PIB a été d'environ 6,7%, du fait de l'accroissement de la production de coton et d'or; le taux d'inflation est tombé à moins de 1% et le déficit de la balance des paiements courants (à l'exclusion des transferts officiels) diminuant de près de 5 points de pourcentage, a été ramené à 9,3% du PIB. Le ratio des rentrées fiscales par rapport au PIB a augmenté de 0,6 point de pourcentage pour passer à 13,3% grâce à un élargissement de la base fiscale et à une amélioration de l'administration des impôts. Le déficit budgétaire global est tombé à 7,8% du PIB, soit un peu moins qu'en 1996.

10. Sept grandes réformes structurelles ont été mises en oeuvre en 1997: i) introduction de mesures pour renforcer le recouvrement de l'impôt grâce à une meilleure coordination entre les services concernés; ii) abrogation de la taxe à l'exportation sur le cuir et les peaux; iii) rationalisation de la taxe sur les importations de riz; iv) adoption d'un code destiné à renforcer l'efficacité des tribunaux de commerce dans l'application des contrats; v) renforcement du principe du guichet unique grâce à l'adoption de procédures d'approbation des investissements a posteriori (et non plus a priori); vi) adoption de mesures initiales (dont un inventaire des effectifs de personnel) en vue d'une réforme du Ministère du développement rural et de l'hydraulique; enfin, vii) audit financier de la société des tabacs, organisme semi-public, dans la perspective de l'ouverture de son capital aux investisseurs privés.

11. Dans sa stratégie de développement d'ici 2010, le gouvernement s'est fixé pour objectif une croissance moyenne de 6% par an, afin d'arriver à un niveau de revenu par habitant équivalant à 500 USD. Les volets prioritaires de la stratégie sont, d'une part, le développement des ressources humaines et des infrastructures dans le domaine de l'irrigation, des routes rurales et de l'énergie et, d'autre part, les réformes institutionnelles.

12. **Agriculture.** L'agriculture est le principal secteur de l'économie: il contribuait pour 45% au PIB en 1995 et emploie environ 80% de la population. La performance du secteur est dominée par la production cotonnière (qui a atteint un niveau record avec 460 000 t en 1996/97); et le traitement de la fibre de coton, par la riziculture (438 000 t pour l'ensemble du pays en 1995/96), la contribution principale venant de l'Office du Niger restructuré avec des rendements moyens qui atteignent aujourd'hui quelque 5 t/ha contre 2,5 t/ha en 1989, et enfin par la culture des céréales, notamment mil, sorgho et maïs, dont la production a atteint un niveau d'environ 2 millions de tonnes en 1995/96. L'élevage, dont la contribution au PIB est estimée à 20%, a permis de maintenir à un rythme soutenu la croissance des exportations depuis la dévaluation du franc CFA en 1994. Le cheptel national compte environ 5 à 8 millions de têtes de bétail et 12,5 millions de petits ruminants. Les pêches jouent d'autre part un rôle très important dans l'économie nationale: il y a au Mali quelque 230 000 pêcheurs traditionnels, qui produisent 100 000 t de poisson par an.

13. **Bilan de la pauvreté.** Une étude faite en 1998 par le Ministère de l'économie, du plan et de l'intégration a fixé un seuil national de pauvreté selon l'estimation d'une ration minimale de 2 450 calories par habitant et par jour et l'hypothèse d'une consommation non alimentaire représentant 50% de la valeur de la consommation alimentaire. Sur cette base, environ 70% des Maliens étaient classés comme pauvres en 1994 (77 204 francs CFA par habitant, soit 154 USD^{3/}) et près de la moitié d'entre eux, soit 34% de la population totale, comme très pauvres (39 500 francs CFA par habitant, soit 79 USD).

14. La pauvreté est un phénomène essentiellement rural puisque 90% de toutes les personnes démunies vivent dans les campagnes. Les populations les plus pauvres vivent dans les parties occidentale et septentrionale de la zone sahéenne, dans la vallée du Niger, là où l'on ne peut

^{3/} Pour un taux de change après la dévaluation de 1994 de 1 USD = 500 FCFA.

pratiquer l'irrigation, dans les régions pastorales des alentours de Mopti et de Goa, parmi les pêcheurs du delta intérieur, qui souffrent d'une diminution des réserves de poisson en raison de la sécheresse, et enfin sur le plateau Dogon, où les conditions sont très rudes. L'extrême pauvreté touche particulièrement les femmes puisque ce sont surtout des ménages dirigés par une femme veuve, divorcée ou séparée qui sont les plus pauvres.

15. Pour survivre, les communautés rurales pauvres (paysans, pasteurs, nomades et pêcheurs) dépendent pour beaucoup de types traditionnels de production familiale et de certains modes d'organisation socioculturelle. Les formes traditionnelles de solidarité, généralement efficaces, sont malgré tout touchées elles aussi par l'évolution de la société et la dégradation de la capacité productive de l'environnement. La famille élargie assure encore le filet de sécurité indispensable en période de crise. Les groupements villageois traditionnels - ou *tons* - ainsi que les formes modernes d'organisation de base offrent à leurs membres des mécanismes de sécurité vers lesquels ils peuvent se retourner. Les magasins villageois gérés par ces groupements, les associations informelles de crédit et d'épargne ainsi que certaines initiatives participatives en matière de soins de santé primaires, d'approvisionnement en eau de boisson et d'activités rémunératrices sont autant d'exemples de ces formes de solidarité. L'émigration d'un ou de plusieurs membres d'une famille vers la ville, un pays voisin ou la France est une importante stratégie de subsistance.

16. Les autorités sont en train d'élaborer une nouvelle stratégie de lutte contre la pauvreté dont les principaux volets seront: i) la mise en place d'un cadre macro-économique et social favorable; ii) la promotion d'activités à forte intensité de main-d'oeuvre créatrices de revenus et d'emplois; iii) l'amélioration de l'accès des pauvres aux services financiers; iv) le développement de la production agricole et vivrière et v) l'amélioration des services sociaux et des logements destinés aux pauvres.

D. Endettement du Mali

17. Comme on l'a vu plus haut, le Mali a enregistré sans interruption depuis neuf ans de bons résultats en matière d'ajustement. En particulier, pour gérer le lourd fardeau de sa dette extérieure dans le cadre des limites plus strictes fixées pour les dépenses publiques, le pays a déployé des efforts notables axés, entre autres, sur la privatisation des entreprises publiques, le développement du secteur privé, les réformes du secteur financier ainsi que la réforme de la fonction publique. Des programmes de réforme macro-économique menés avec l'appui de la Banque mondiale et du FMI et une assistance technique au service chargé de gérer la dette malienne, au Ministère des finances, ont contribué à améliorer la gestion de la dette.

18. L'analyse du poids de la dette du Mali a permis de chiffrer la VAN de la dette extérieure du pays à 1 239 millions de USD à la fin de 1997, et le montant a été estimé à 1 325 millions de USD pour 1998. Le ratio de la VAN de la dette par rapport aux exportations se situait selon les estimations à 221% pour 1998. Il en a donc été conclu que l'endettement du Mali représentait un poids insoutenable, compte tenu particulièrement de la vulnérabilité du pays aux aléas climatiques et aux fluctuations internationales des prix.

19. En ce qui concerne l'apurement de la dette à l'égard des créanciers membres du Club de Paris (à l'exception de la dette due à l'ex-Union soviétique), les autorités maliennes ont conclu des accords bilatéraux avec tous les créanciers ayant procédé en mai 1996 à un allègement de l'encours de la dette aux conditions de Naples. En avril 1998 puis en juin de la même année, les créanciers membres du Club de Paris ont été informés des faits nouveaux survenus dans le cadre de l'Initiative PPTE. En ces deux occasions, ils ont donné leur accord de principe pour compléter l'opération d'allègement de 1996 - qui impliquait une réduction de 67% de la VAN de la dette - afin d'arriver à une réduction de 80% de la VAN de la dette concernée aux conditions de Lyon. Pour ce qui est de la dette bilatérale à



l'égard

des

créanciers non membres du Club de Paris, les autorités maliennes ont conclu un accord d'allègement de l'encours de la dette avec la Côte d'Ivoire en avril 1998 à des conditions comparables à celles qui avaient été consenties en 1996 par le Club de Paris (réduction de 67% de la VAN de la dette).

20. Le conseil des administrateurs de la Banque mondiale et le conseil d'administration du FMI ont approuvé en septembre 1998 un programme d'allègement de la dette du Mali, donnant leur aval à un programme multilatéral représentant 90 millions de USD en VAN destiné à ramener le ratio de la VAN de la dette par rapport aux exportations à 200% à la date fixée pour le point d'achèvement, fin décembre 1999. Cela équivaut à une réduction de 10,5% de la dette multilatérale au point de décision.

E. Le programme du FIDA au Mali

21. **Récapitulatif des opérations antérieures et en cours.** Le FIDA a financé au Mali sept projets, dont trois sont maintenant achevés et clos. Quatre projets ont bénéficié de l'appui du programme ordinaire du FIDA dans les zones à potentiel élevé ou moyen: le deuxième Projet de développement rural de la zone sud du Mali (clos), le Programme de fonds de développement villageois, phase I (clos) et phase II (en cours) ainsi que le Programme de diversification des revenus en zone Mali-Sud (en cours). Dans le cadre du Programme spécial pour les pays de l'Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification (PSA), le FIDA a privilégié les régions du nord du Mali menacées par la sécheresse, où il a financé le Programme de sécurité en matière d'alimentation et de revenus à Kidal ainsi que les phases I et II du Projet de développement dans la zone lacustre. L'aide à ces activités sous forme de prêts et de dons s'élève à quelque 62 millions de DTS (80 millions de USD), y compris une enveloppe totale de dons d'environ 2 millions de DTS. De plus, le FIDA a mobilisé 82 millions de francs belges (environ 2,3 millions de USD) au titre du programme conjoint avec le Fonds de survie belge pour la phase II du Projet de développement dans la zone lacustre et il est en train de mobiliser un montant du même ordre pour compléter le financement du Programme de sécurité en matière d'alimentation et de revenus à Kidal.

22. **Donnés d'expérience sur l'exécution des activités.** Les projets et programmes ont été dans l'ensemble exécutés de façon satisfaisante. Toutefois, les grands problèmes que connaît le pays, à savoir l'étroitesse de sa base économique, les contraintes financières auxquelles se heurtent les institutions, la fragilité du milieu physique, l'existence d'une population très dispersée et le caractère rudimentaire du réseau routier, ont entraîné d'importants retards de mise en oeuvre dans plusieurs cas et pour certaines activités comme les opérations de crédit. Ces problèmes ont touché particulièrement les deux interventions menées dans le nord du pays - le Projet de développement dans la zone lacustre et le Programme de diversification de l'alimentation et des revenus à Kidal - qui ont beaucoup souffert des problèmes d'insécurité liés à la rébellion touareg entre 1990 et 1994. De ce fait, les décaissements dans les deux cas se situaient bien en-deça de ce qu'ils auraient dû, en particulier pour le programme de Kidal, et les dates de clôture ont été prorogées. Certains des enseignements tirés sont récapitulés ci-après.

23. En premier lieu, la plupart des programmes menés au Mali avec l'aide du FIDA privilégient l'appui aux institutions de base, par exemple associations villageoises ou groupements féminins. Or, il faut du temps pour aider un groupement à se constituer et il est important de fixer comme objectif dès le départ un transfert des responsabilités au groupement. Dans le cadre du Programme de fonds de développement villageois (phases I et II), il a fallu 15 ans pour que les groupements arrivent à gérer leurs fonds de développement villageois et à créer une fédération qui soumissionne pour le compte de ses membres la vente des céréales au niveau national. En deuxième lieu, après un bilan décevant avec les lignes de crédit à court et à moyen terme précisément destinées à l'agriculture, le FIDA a obtenu ces dernières années de bien meilleurs résultats en appuyant des opérations de micro-crédit décentralisées. On a d'autre part constaté que les prêts consentis à des femmes

comportaient généralement un risque moindre. En troisième lieu, même si la dévaluation du franc CFA et la libéralisation des prix agricoles et des marchés ont créé un cadre très incitatif, la population rurale n'est pas en mesure d'exploiter ce potentiel si elle n'a pas accès à une formation et à des fonds d'investissement. En quatrième lieu, il est des plus justifié de procéder à une analyse sexo-spécifique durant la conception et l'exécution des projets pour veiller à ce que les besoins des femmes et la contribution qu'elles peuvent apporter à la sécurité alimentaire et financière de la famille soient réellement pris en compte. Enfin, il existe une forte demande d'investissement dans des infrastructures rurales telles que l'approvisionnement en eau potable et la construction de routes rurales.

24. **Réserve de projets.** En décembre 1998, le Conseil d'administration du FIDA a approuvé l'octroi d'un prêt au programme du fond de développement en zone sahélienne au Mali, pour un coût total estimé à environ 46 millions de USD, dont 22 millions de USD (soit 48% du total) seront financés par le FIDA. Le Gouvernement malien contribuera à hauteur de 6,4 millions de USD (14%) sous forme de taxes et les bénéficiaires devraient contribuer pour un peu moins de 3,5 millions de USD (7%) Les 14 millions de USD restants, en cours de mobilisation, seront apportés par les cofinanceurs. L'accord de prêt a été signé avec le FIDA le 16 février 1999 et le prêt devrait entrer en vigueur en juin 1999. À cette date, l'aide du FIDA au Mali aura atteint au total 78 millions de DTS (soit 102 millions de USD).

TROISIÈME PARTIE - LE PROGRAMME DE RÉDUCTION DE LA DETTE DU MALI

25. Chaque programme de réduction de la dette dans le cadre de l'Initiative PPTTE comporte deux aspects: une série de mesures politiques destinées à être mises en oeuvre par le bénéficiaire et l'opération d'allègement de la VAN de la dette proprement dite. Ces éléments et leurs répercussions du point de vue de la participation du FIDA sont exposés ci-après.

A. Mesures à mettre en oeuvre

26. Le Conseil des administrateurs de la Banque mondiale et le Conseil d'administration du FMI ont stipulé que la condition à remplir par le Mali au point d'achèvement, fin 1999, était d'avoir mené à bien les opérations d'ajustement en cours ainsi que celles qui devaient être convenues sous peu. Pour ce qui est du FMI, le Mali devrait avoir procédé à un bilan à mi-parcours dans le cadre du troisième dispositif annuel du programme FASR en cours (qui porte sur trois ans), avoir obtenu l'approbation du FMI pour un nouveau mécanisme FASR de trois ans et avoir mené à bien le premier bilan à mi-parcours dans le cadre du nouveau mécanisme FASR. Pour ce qui est de l'IDA, le Mali est censé mener à bien des réformes avec l'aide d'un crédit à la gestion économique, ce qui permettra le déblocage de la tranche finale au point d'achèvement. En outre, l'IDA suivra les progrès réalisés en vue d'atteindre les indicateurs de performance en matière de développement social et de développement rural qui figurent à l'appendice III.

27. **Réformes macro-économiques.** Le gouvernement s'est fixé à moyen terme les objectifs macro-économiques ci-après pour la période 1998-2001: i) parvenir à une croissance annuelle du PIB en termes réels d'au moins 5%, ce qui équivaut à environ 2% de croissance annuelle du revenu par habitant; ii) maintenir dans une fourchette de 2 à 3% par an le taux d'inflation; iii) ramener le déficit des comptes courants (à l'exception des transferts officiels) à environ 7% du PIB d'ici 2001. Le gouvernement table sur une croissance impulsée par l'agriculture, l'extraction minière et l'industrie, stimulée par les réformes structurelles destinées à encourager l'initiative privée et favorisée par la prudence en matière budgétaire. De plus, l'accélération de la réforme des entreprises du secteur public, l'amélioration de l'environnement juridique dans lequel s'inscriront les activités du secteur privé et l'application de politiques d'intégration régionale devraient faciliter la croissance. En ce qui



concerne les finances publiques, le déficit budgétaire global sera ramené de 7,8% en 1997 à 4,6% en 2001 grâce à une augmentation des recettes (notamment une forte réduction des exonérations, l'harmonisation à un taux unique de 18% de la taxe sur la valeur ajoutée et une plus grande efficacité dans le recouvrement de l'impôt) et à une maîtrise des dépenses (en intensifiant la réforme des dépenses publiques). Les autres priorités du gouvernement pour la période considérée sont l'amélioration du secteur bancaire et l'introduction de réformes légales et judiciaires afin de renforcer la protection des droits de propriété et le respect des obligations contractuelles.

28. Le troisième dispositif annuel FASR prévoit une croissance réelle du PIB de 5,5% et un taux d'inflation de 2 à 3% en 1998. Le déficit des comptes courants devrait se creuser légèrement en raison de la chute des recettes tirées de l'exportation des fibres de coton consécutive à la baisse des prix internationaux et à la contraction de la demande mondiale. Le déficit budgétaire (non compris les dons) se limitera à 7,5% du PIB.

29. **Réformes dans le domaine de l'agriculture et du développement rural.** L'initiative PPTE pour le Mali prévoit également des réformes sectorielles concernant l'agriculture et le développement rural. Le renforcement de la compétitivité et de la productivité du secteur rural restera l'un des principaux aspects du programme de réformes entrepris par les autorités. La fixation des prix agricoles et la commercialisation se feront librement, et les priorités absolues resteront le développement de la culture du coton et du riz. Pour ce faire, la stratégie du gouvernement sera d'exploiter le potentiel d'extension des superficies irriguées et d'accroissement des rendements, en s'appuyant surtout sur des investissements privés. On encouragera la participation du secteur privé dans le secteur cotonnier, conformément à des modalités à fixer en accord avec la Banque mondiale et le FMI. Les pouvoirs publics achèveront d'autre part la restructuration du Ministère du développement rural et de l'hydraulique en redéployant ses effectifs, en transférant certaines activités au secteur privé et en achevant l'inventaire de ses ressources matérielles. Enfin, le programme d'allègement de la dette du Mali prévoit l'application d'une série de mesures pour l'autonomisation des populations rurales et la mise en place d'infrastructures.

30. **Réformes dans le secteur de l'éducation.** Le gouvernement a mis au point une stratégie décennale de développement qui a pour but d'ouvrir plus largement l'accès à l'éducation et d'en améliorer la qualité. Trois grands objectifs ont été fixés: i) faire passer le taux brut de scolarisation primaire de 47% en 1997 à 55% en 1999 puis à 61% d'ici 2002 et 75% d'ici 2008. Pour ce faire, de nouvelles écoles seront construites, des enseignants seront formés et les communautés ainsi que le secteur privé seront associés plus étroitement au financement et à la gestion des établissements scolaires; ii) améliorer l'enseignement et la qualité de l'éducation en introduisant les langues nationales durant les deux premières années d'école pour assurer la transition avec le français, en faisant passer la proportion des dépenses consacrées aux manuels et matériels didactiques de 13% des dépenses publiques à 16% d'ici 2002 et 19% d'ici 2008, et décentraliser la gestion du personnel et du budget; iii) conférer au système éducatif une meilleure rentabilité en engageant des enseignants n'appartenant pas à la fonction publique afin de réduire les coûts salariaux et en réorientant les ressources consacrées aux bourses d'études pour des élèves du secondaire vers des activités propres à améliorer de l'enseignement secondaire.

31. Une fois convenu un programme chiffré, le financement sera assuré en partie par le budget de l'État et des contributions de donateurs et en partie par des ressources qui devraient être libérées dans le cadre de l'Initiative PPTE. Pour être sûr que la stratégie sera compatible avec les financements disponibles, on procédera à une analyse exhaustive du secteur de l'éducation dans le cadre d'un bilan global des dépenses publiques qui devrait être achevé fin juin 1999. Six grands objectifs devront être atteints à la fin de 1999:



- arrêter d'un commun accord un programme intégré de dépenses en faveur de l'éducation, en coordination avec les partenaires internationaux qui appuient le programme du gouvernement;
- mettre en place un système comptable pour suivre les dépenses à tous les niveaux du secteur de l'éducation;
- réduire les coûts salariaux unitaires de l'enseignement primaire en fixant une nouvelle politique de recrutement des enseignants, où les autorités locales pourraient intervenir;
- améliorer la qualité des dépenses consacrées à l'éducation en augmentant la part des coûts non salariaux;
- faire passer le taux brut de scolarisation primaire, de 47% en 1997 à 55% en 1999;
- faire passer de 54% en 1996 à 58% en 1999 la part de l'enseignement primaire dans le budget total de l'éducation.

32. **Réformes dans le secteur de la santé.** L'objectif des autorités est d'améliorer l'accès aux soins de base et d'en relever la qualité, laquelle reste médiocre par rapport à la moyenne en Afrique subsaharienne. La politique officielle privilégie les soins préventifs avec une enveloppe minimum de services de santé de base. Cependant, le système de santé publique continue à souffrir d'un financement insuffisant. En 1996, les dépenses publiques consacrées à la santé représentaient à peu près 1,7% du PIB ce qui est bien inférieur à la moyenne de 2,5% pour l'Afrique subsaharienne. En 1997, les dépenses de santé s'élevaient à quelque 5 USD par habitant, alors que le minimum recommandé par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) dans son *Rapport sur le développement dans le monde pour 1993* se situait entre 9 et 12 USD par habitant. La gestion des soins de santé laisse à désirer et la participation du secteur privé est limitée. Avec plus de 150 organisations non gouvernementales (ONG) actives dans le domaine de la santé, il faut de toute urgence coordonner leurs activités pour obtenir un impact maximal. Les autorités maliennes ont préparé un programme décennal de développement du secteur, et la première phase d'un programme d'investissement de cinq ans sera présentée lors d'une réunion des bailleurs de fond prévue en juin 1999. Outre l'accroissement constant des dépenses consacrées à la santé, l'accent sera mis sur le développement de la couverture vaccinale, sur l'amélioration des normes nutritionnelles ainsi que sur le renforcement des campagnes d'information en santé. On mesurera les résultats au regard des objectifs et mesures spécifiques exposés dans le programme décennal susmentionné ainsi que dans des opérations arrêtées d'un commun accord avec les bailleurs de fond. Trois grands objectifs ont été fixés:

- faire passer le taux de vaccination des enfants de 40% en 1997 à 70% en 1999;
- amener à 45% en 1999 la proportion de la population desservie par les soins de santé primaires (40% en 1996);
- faire passer à 10,5% en 1999 la part du budget de l'État consacrée à la santé publique (8,9% en 1997).

B. Calcul de l'allégement de la dette

33. Le calcul de la contribution du FIDA suppose une démarche en trois étapes:
- a) calcul de la VAN de l'encours de la dette à l'égard du FIDA à une date arrêtée en commun^{4/} avec les autres institutions multilatérales avant le point de décision;
 - b) calcul de la VAN de l'allégement de la dette à consentir par le FIDA, sur la base des projections de la Banque mondiale et du FMI concernant le montant total de l'aide multilatérale requise au point d'achèvement pour ramener la dette du pays à un niveau soutenable. Cette valeur se traduit en un pourcentage constant de la VAN de la dette de chaque institution financière internationale à la date de référence. Chaque institution multilatérale participante a été invitée à annoncer la VAN correspondant à ce pourcentage au point de référence pour l'harmonisation de la dette;
 - c) calcul de la valeur nominale correspondante de l'allégement de la dette à consentir par le FIDA, qui variera en fonction de l'échelonnement de l'allégement dans le temps. Le fait d'allonger la période de remise de dette contribue à relever les valeurs nominales du montant de l'allégement.
34. **Calcul de la part d'allégement de la dette revenant au FIDA.** À la fin de 1997, la VAN de l'encours de la dette publique extérieure s'élevait à 1 239 millions de USD, dont 861 millions, soit 69%, dus à des créanciers multilatéraux.
35. On trouvera à l'appendice IV le calcul détaillé de la VAN de l'encours de la dette due au FIDA pour le portefeuille du Mali. Fin 1997, le FIDA avait approuvé sept prêts pour le Mali (un huitième a été approuvé en décembre 1998) et, à cette même date, trois prêts étaient clos et quatre en vigueur (voir l'appendice II pour les renseignements de base sur les projets). Tous les prêts ont été accordés à des conditions particulièrement favorables.
36. En vertu de l'Initiative PPTE, la part en VAN revenant à chaque créancier multilatéral est déterminée sur la base de l'encours des décaissements. À la fin de 1997, le total des engagements se montait à 60,11 millions de DTS, dont 33,66 millions (soit 56%) avaient été décaissés. Les remboursements au titre du principal s'élevaient à 2,55 millions de DTS, soit environ 8% de la valeur des décaissements, ce qui laissait un encours d'environ 31,11 millions de DTS. Les calculs de la VAN se fondent donc sur ce montant non remboursé.
37. Pour calculer la VAN de l'encours de la dette due au FIDA, laquelle s'élève à 31,11 millions de DTS, on s'est servi des paramètres suivants: un facteur d'actualisation semestrielle de 3,03% fondé sur le DTS (parce que les remboursements au FIDA se font sur une base semestrielle) et, pour les calculs en dollars des États-Unis, sur un taux de change de 1 DTS = 1,35135 USD (puisque les chiffres de la Banque mondiale/du FMI sont exprimés en dollars)^{5/}. Compte tenu de ces paramètres, la VAN de la dette due au FIDA au 31 décembre 1997 est estimée à 15 millions de DTS, soit 20,28 millions de USD.

^{4/} Pour l'harmonisation de la dette du Mali, les calculs se fondent sur l'encours de la dette au 31 décembre 1997.

^{5/} Chiffres relatifs au facteur d'actualisation et au taux de change pour la fin 1997 fourni par la Banque mondiale.



38. **Calcul de la VAN de l'allègement de la dette.** Pour calculer la valeur de la contribution du FIDA, on a utilisé les projections figurant dans le rapport du Président de la Banque mondiale concernant le montant de l'allègement de la dette au point d'achèvement, la Banque mondiale calculant ensuite le pourcentage de l'encours de la dette multilatérale totale correspondant à la valeur totale de la VAN qui ramènerait la dette du pays à un niveau soutenable. Chaque institution multilatérale participante a ensuite été invitée à annoncer la VAN correspondant à ce pourcentage au point de référence pour l'harmonisation de la dette (dans ce cas, fin 1997).

39. Le scénario de base pour l'analyse du poids de la dette élaboré par la Banque mondiale et le FMI porte sur la période 1998-2017 et suppose la poursuite de l'application de politiques économiques et financières saines. Les hypothèses sont plus précisément: i) une croissance réelle du PIB de 5% par an sur les 20 années, avec une croissance stimulée tout d'abord par les exportations de coton et d'or puis par une diversification croissante; ii) une stabilisation du taux d'inflation à 2-3% et une augmentation de l'investissement intérieur brut, ce pourquoi le taux d'épargne devra passer progressivement de 14% à 20% du PIB; iii) l'augmentation de la valeur des exportations de 7% par an d'ici la fin de 2001 et de 4,5% ultérieurement, avec une croissance des importations de 5% par an; enfin iv) une réduction du déficit des comptes courants, qui de 9,8% du PIB en 1998 devra être ramené à quelque 4% d'ici 2017.

40. Compte tenu des calculs découlant de l'analyse du poids de la dette, en l'absence d'allègement de la dette multilatérale, le ratio de la VAN de la dette par rapport aux exportations avec un point d'achèvement à la fin de 1999 serait de 221%. Le Conseil des administrateurs de la Banque mondiale et le Conseil d'administration du FMI ont décidé que le ratio à atteindre pour parvenir à un remboursement soutenable de la dette est de 200%, cela signifie que la part proportionnelle des créanciers multilatéraux dans l'allègement de la dette s'élève à 90 millions de USD en valeur actuelle nette, ce qui équivaut à une réduction de 10,5% de la dette multilatérale au point de décision.

41. La charge pour le FIDA serait donc de 10,5% de la VAN de l'encours de sa créance qui s'élevait à 15 millions de DTS à la fin de 1997, soit 1 575 000 DTS (approximativement 2,13 millions de USD en valeur actuelle nette).

42. **Valeur nominale de l'allègement de la dette.** Comme on l'a vu auparavant, plus la période d'échelonnement de l'allègement de la dette est longue, plus la différence est grande entre la valeur nominale et la VAN de l'allègement. Cependant, étant donné que la période envisagée est relativement brève - elle va du premier semestre de l'an 2000 à la fin du deuxième semestre de 2002 - la différence entre le montant en valeur nominale et le montant en VAN n'est pas très importante. La valeur nominale prévue de l'allègement s'élève à 1,97 million de DTS (voir l'appendice V pour le calcul approximatif des flux prévus d'allègement de dette), soit environ 2,67 millions de USD.

C. Mécanisme de réduction de la dette du Mali à l'égard du FIDA

43. L'allègement de la dette consenti par le FIDA se fera par le biais du fonds fiduciaire interne dont la création a été approuvée par le Conseil des gouverneurs à sa vingt et unième session en février 1998. Aucune réduction de la dette du Mali à l'égard du FIDA n'interviendra:

- a) avant le point d'achèvement convenu dans le cadre de l'Initiative PPTE pour le Mali (décembre 1999). L'IDA et le FMI veilleront à ce que soient remplies les conditions vérifiables fixées pour la réduction de la dette comme indiqué plus haut et feront rapport aux institutions financières internationales participant à l'Initiative PPTE pour le Mali en décembre 1999 au plus tard;



- b) tant que le Mali n'aura pas rempli les conditions nécessaires au démarrage de la procédure d'allègement de la dette par l'IDA et le FMI dans le cadre de l'Initiative PPTE.

QUATRIÈME PARTIE - RECOMMANDATIONS

44. Je recommande que le Conseil d'administration approuve la réduction proposée de la dette du Mali à l'égard du FIDA dans le cadre de l'Initiative PPTE pour le Mali en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: qu'une fois que la Banque mondiale et le Fonds monétaire international auront déclaré au point d'achèvement que le Mali a rempli les conditions fixées pour l'allègement de sa dette dans le cadre de l'Initiative PPTE:

i) le FIDA réduira la valeur de la dette du Mali à son égard en accordant un don financé par le fonds fiduciaire du FIDA pour l'Initiative PPTE, qui couvrira certaines obligations du Mali au titre du service de sa dette à l'égard du FIDA (principal et commissions de service) à mesure qu'elles deviendront exigibles après le point d'achèvement, à concurrence d'un montant global de 1 575 000 DTS en valeur actuelle nette (VAN), équivalant approximativement à 2 130 000 USD, également en valeur actuelle nette. Ce montant représente approximativement 10,5% de la VAN de la dette cumulative du Mali à l'égard du Fonds, pourcentage déterminé selon le principe du partage proportionnel des charges avec les autres créanciers multilatéraux;

ii) le FIDA autorisera son Président à transférer au fonds fiduciaire pour l'Initiative PPTE un montant équivalant à 2 670 000 USD prélevés sur l'excédent accumulé non engagé des ressources ordinaires du Fonds.

Le Président
Fawzi H. Al-Sultan

COUNTRY DATA

MALI

Land area (km² thousand) 1995 1/	1 220	GNP per capita (USD) 1996 2/	240
Total population (million) 1996 1/	10	Average annual real rate of growth of GNP per capita, 1990-96 2/	-0.2
Population density (people per km²) 1996 1/	8	Average annual rate of inflation, 1990-96 2/	10.6
Local currency	CFA Franc XOF	Exchange rate: USD 1 =	CFA 600
Social Indicators		Economic Indicators	
Population (average annual population growth rate) 1980-96 1/	2.6	GDP (USD million) 1996 1/	2 660
Crude birth rate (per thousand people) 1996 1/	49	Average annual rate of growth of GDP 1/ 1980-90	2.9
Crude death rate (per thousand people) 1996 1/	16	1990-96	2.8
Infant mortality rate (per thousand live births) 1996 1/	120	Sectoral distribution of GDP, 1996 1/	
Life expectancy at birth (years) 1996 1/	50	percentage agriculture	48.1
Number of rural poor (million) 1/	n.a.	percentage industry	16.6
Poor as percentage of total rural population 1/	n.a.	percentage manufacturing	7.1
Total labour force (million) 1996 1/	5	percentage services	35.3
Female labour force as percentage of total, 1996 1/	46.4	Consumption, 1996 1/	
Education		General government consumption (as percentage of GDP)	10.6
Primary school gross enrolment (percentage of relevant age group) 1995 1/	34.0	Private consumption (as percentage of GDP)	77.6
Adult literacy rate (percentage of total population) 1994 3/	99.0	Gross domestic savings (as percentage of GDP)	11.8
Nutrition		Balance of Payments (USD million)	
Daily calorie supply per capita, 1992 3/	n.a.	Merchandise exports, 1996 1/	288
Index of daily calorie supply per capita (industrial countries=100) 1992 3/	n.a.	Merchandise imports, 1996 1/	1 159
Prevalence of child malnutrition (percentage of children under 5) 1990-96 1/	31.0	Balance of merchandise trade	- 871
Health		Current account balances (USD million)	
Health expenditure, total (as percentage of GDP) 1990-95 1/	2.9	before official transfers, 1996 1/	- 395
Physicians (per thousand people) 1994 1/	0.0	after official transfers, 1996 1/	- 164
Access to safe water (percentage of population) 1990-96 3/	n.a.	Foreign direct investment, 1996 1/	23
Access to health service (percentage of population) 1990-95 3/	n.a.	Government Finance	
Access to sanitation (percentage of population) 1990-96 3/	n.a.	Overall budget surplus/deficit (including grants) (as percentage of GDP) 1995 1/	n.a.
Agriculture and Food		Total expenditure (percentage of GDP) 1995 1/	n.a.
Food imports as percentage of total merchandise imports 1996 1/	n.a.	Total external debt (USD million) 1996 1/	3 020
Fertilizer consumption (hundreds of grams per ha of arable land) 1994-96 1/	83	Total external debt (as percentage of GNP) 1996 1/	4.5
Food production index (1989-91=100) 1994-96 1/	114	Total debt service (percentage of exports of goods and services) 1996 1/	17.9
Land Use		Nominal lending rate of banks, 1996 1/	n.a.
Agricultural land as percentage of total land area, 1994 4/	27.0	Nominal deposit rate of banks, 1996 1/	n.a.
Forest area (km ² thousand) 1995 1/	116		
Forest area as percentage of total land area, 1995 1/	9.5		
Irrigated land as percentage of cropland, 1994-96 1/	2.6		

n.a. not available.

Figures in italics indicate data that are for years or periods other than those specified.

1/ World Bank, *World Development Report*, 19982/ World Bank, *Atlas*, 1998



3/ UNDP, *Human Development Report*, 1997

4/ World Bank, *The World Development Indicators CD-ROM*, 1998

BASIC FINANCIAL DATA FOR THE IFAD PORTFOLIO IN MALI

Project/Programme Name	Initiating Institution	Cooperating Institution	Lending Terms	Board Approval	Loan Effectiveness	Current Closing Date	Loan/Grant Acronym	Currency	Approved Loan/Grant Amount (USD '000)	Disbursement (as percentage of approved amount) as at 03.02.98
Village Development Fund Project	IFAD	UNOPS	HC	14 Sep 82	01 Mar 83	30 Jun 93	L - I - 103 - ML	SDR	8.05	100%
Mali Sud II Rural Development Project	World Bank	World Bank	HC	13 Sep 83	09 Aug 84	08 Jan 91	L - I - 133 - ML	SDR	11.71	100%
Development Project in the Zone Lacustre	IFAD	BOAD	HC	03 Dec 86	23 Dec 87	14 Oct 97	L - S - 4 - ML	SDR	4.84	100%
Kidal Food and Income Security Programme	IFAD	BOAD	HC	30 Nov 88	05 Jul 90	30 Jun 99	L - S - 14 - ML	SDR	5.83	77%
Village Development Fund Programme - Phase II	IFAD	UNOPS	HC	13 Dec 90	06 Aug 92	30 Jun 99	L - I - 278 - ML	SDR	9.20	69%
Income Diversification Programme in the Mali Sud Area	IFAD	BOAD	HC	05 Dec 94	25 Jul 96	30 Jun 03	L - I - 367 - ML	SDR	10.10	14%
Zone Lacustre Development Project - Phase II	IFAD	BOAD	HC	17 Apr 96	12 Jun 97	30 Jun 04	L - I - 409 - ML	SDR	8.65	7%
Sahelian Areas Development Fund Programme	IFAD	UNOPS	HC	02 Dec 98	Not yet effective	30 Sep 09	L - I - 488 - ML	SDR	15.65	--

SOCIAL DEVELOPMENT PERFORMANCE INDICATORS, 1999 TARGETS

Objectives	Verifiable Indicators	Means of Verification	Target for 1999
HEALTH			
Increase public spending on health	Share of current expenditure in health	PFP and ESAF mid-term review missions, economic management credit supervision	Increased share in current expenditure from 8.9% in 1997 to 10.5% in 1999
Improve access to health facilities from 30% to 60% of the population	Number of facilities providing minimum health care package	Review of health sector investment programme	Increase primary health care coverage from 40% of the population in 1998 to 45% in 1999
Reduce infant mortality by 40% by 2002	Vaccination coverage Incidence of death from diarrhoea, respiratory disease, malnutrition and malaria	Management information system (MIS) Review of health sector investment programme	Increase vaccination coverage for children from 40% in 1996 to 70% by 1999. Reduce by 20% compared to 1997, the incidence of death caused by diarrhoea, respiratory disease, malnutrition and malaria
Reduce maternal mortality by 30% by 2002	Increase use of prenatal care and emergency obstetrics	Demographic and health surveys (DHS)	Increase pre-natal visits from 40% to 50% of pregnant women
Increase contraceptive use from 7% in 1997 to 15% by 2002	Sales volumes and distribution of contraceptives in health facilities	MIS/quantitative surveys	Increase by 10% the number of family planning users
EDUCATION			
Increase the share of public expenditure on primary education	Target for total expenditure on primary education/total budgetary expenditures Targets for teaching material allocation for primary schools	Review of education sector investment programme/PFP and ESAF mid-term reviews.	Share of primary education in total education budget will increase from 54% in 1996 to 58% in 1999. Increase share of teaching material expenditure from 12% in 1997 to 13% of recurrent budget for primary education
Improve the intra-sectoral allocation of expenditures	Completed sector expenditure review	PFP and ESAF mid-term reviews/education learning and innovation loan (LIL)	Agreement with World Bank on a public expenditure review and on an action plan to implement its recommendations
Reduce unit cost per teachers	Agreed programme for recruitment outside civil service	Education LIL/negotiation of education sector investment programme	Contract teachers as share of newly-hired teachers to increase from 10% to 40%
Improve access to basic education in rural areas	Agreed programme to increase the number of community schools	Education LIL/negotiation of education sector investment programme	Increased primary school enrolment from 47% in 1997 to 55% in 1999.

Source: World Bank President's Report on Mali HIPC DI, August 1998.



APPENDIX III

Objectives	Verifiable Indicators	Means of Verification	Target for 1999
RURAL DEVELOPMENT			
Provide rural communities with basic infrastructure	Increase in kms of rural roads and number of bridges, water points, rural markets, alphabetization centres, animal vaccination centres	Projects (rural infrastructure and NRM) annual and SPN reports; national statistics, project (NRM) impact assessment report (1999) and ICR (2000)	Approval of PNIR project. Assessment of project Impact (NRM). Strengthening monitoring and evaluation (M&E) (NRM)
Promote local community empowerment and sustainable use of their natural resources	Increased number of communities with natural resources management plans. Sustainable growth of agricultural production	Project (NRM) annual and SPN reports, impact assessment report (1999) and ICR (2000)	Assessment of project impact (NRM). Strengthening M&E (NRM).
Increased farmer revenue in the cotton area due to new cost-sharing mechanisms.	New performance contract with CMDT to include new cost-sharing mechanism favourable to farmers	PFP-ESAF mid-term review, SPN missions. Institutional audits.	Agreement with IDA on the new performance contract with CMDT.
Improve technology generation and diffusion through research and extension.	Strategic research plan completed. Increasing number of farmers adopting new technologies. Increase in production value-added	Review of PNRA and preparation of PSAOP.	Complete preparation of PSAOP. Adopt and start implementing the strategic research plan.

NET PRESENT VALUE CALCULATIONS FOR MALI

On Disbursements as of 31 December 1997

	<u>103-ML</u>	<u>133-ML</u>	<u>278-ML</u>	<u>367-ML</u>	<u>409-ML</u>	<u>S 4-ML</u>	<u>S 14-ML</u>	<u>TOTAL (SDR)</u>	<u>TOTAL (USD)</u>
Loan Amount	8,050.0	11,713.6	9,200.0	10,100.0	8,650.0	4,850.0	7,550.0	60,113.6	81,234.6
Disbursed	8,050.0	11,713.6	4,540.4	666.5	446.5	4,850.0	3,391.7	33,658.8	45,484.8
% Disbursed	100.00%	100.00%	49.35%	6.60%	5.16%	100.00%	44.92%	55.99%	55.99%
Repaid Principal	1,106.7	1,317.8	-	-	-	121.3	-	2,545.8	3,440.2
Outstanding	6,943.3	10,395.9	4,540.4	666.5	446.5	4,728.7	3,391.7	31,113.0	42,044.6
6 month installment	100.6	146.4	56.8	11.1	7.4	60.6	42.4		
Interest Rate	1.00%	1.00%	1.00%	0.75%	0.75%	1.00%	1.00%		

Year	Sem	Interest	Principal	Interest	Principal	Interest	Principal	Interest	Principal	Interest	Principal	Interest	Principal	Interest	Principal	Total (SDR)	Total (USD)
1998	1	34.7	100.6	52.0	146.4	22.7		2.5		1.7		23.6	60.6	17.0		461.8	624.1
1998	2	34.2	100.6	51.2	146.4	22.7		2.5		1.7		23.3	60.6	17.0		460.3	622.0
1999	1	33.7	100.6	50.5	146.4	22.7		2.5		1.7		23.0	60.6	17.0	42.4	501.2	677.2
1999	2	33.2	100.6	49.8	146.4	22.7		2.5		1.7		22.7	60.6	16.7	42.4	499.4	674.9
2000	1	32.7	100.6	49.1	146.4	22.7		2.5		1.7		22.4	60.6	16.5	42.4	497.7	672.5
2000	2	32.2	100.6	48.3	146.4	22.7		2.5		1.7		22.1	60.6	16.3	42.4	495.9	670.2
2001	1	31.7	100.6	47.6	146.4	22.7	56.8	2.5		1.7		21.8	60.6	16.1	42.4	550.9	744.5
2001	2	31.2	100.6	46.9	146.4	22.4	56.8	2.5		1.7		21.5	60.6	15.9	42.4	548.9	741.7
2002	1	30.7	100.6	46.1	146.4	22.1	56.8	2.5		1.7		21.2	60.6	15.7	42.4	546.9	739.0
2002	2	30.2	100.6	45.4	146.4	21.9	56.8	2.5		1.7		20.9	60.6	15.5	42.4	544.8	736.2
2003	1	29.7	100.6	44.7	146.4	21.6	56.8	2.5		1.7		20.6	60.6	15.3	42.4	542.8	733.5
2003	2	29.2	100.6	43.9	146.4	21.3	56.8	2.5		1.7		20.3	60.6	15.1	42.4	540.7	730.7
2004	1	28.7	100.6	43.2	146.4	21.0	56.8	2.5		1.7		20.0	60.6	14.8	42.4	538.7	728.0
2004	2	28.2	100.6	42.5	146.4	20.7	56.8	2.5		1.7		19.7	60.6	14.6	42.4	536.7	725.2
2005	1	27.7	100.6	41.7	146.4	20.4	56.8	2.5	11.1	1.7		19.4	60.6	14.4	42.4	545.8	737.5
2005	2	27.2	100.6	41.0	146.4	20.1	56.8	2.5	11.1	1.7		19.1	60.6	14.2	42.4	543.7	734.7
2006	1	26.7	100.6	40.3	146.4	19.9	56.8	2.4	11.1	1.7	7.4	18.8	60.6	14.0	42.4	549.0	742.0
2006	2	26.2	100.6	39.5	146.4	19.6	56.8	2.4	11.1	1.6	7.4	18.5	60.6	13.8	42.4	546.9	739.1
2007	1	25.7	100.6	38.8	146.4	19.3	56.8	2.3	11.1	1.6	7.4	18.2	60.6	13.6	42.4	544.8	736.3
2007	2	25.2	100.6	38.1	146.4	19.0	56.8	2.3	11.1	1.6	7.4	17.9	60.6	13.4	42.4	542.7	733.4
2008	1	24.7	100.6	37.3	146.4	18.7	56.8	2.2	11.1	1.6	7.4	17.6	60.6	13.1	42.4	540.6	730.6
2008	2	24.2	100.6	36.6	146.4	18.4	56.8	2.2	11.1	1.5	7.4	17.3	60.6	12.9	42.4	538.5	727.7
2009	1	23.6	100.6	35.9	146.4	18.2	56.8	2.2	11.1	1.5	7.4	17.0	60.6	12.7	42.4	536.4	724.9
2009	2	23.1	100.6	35.1	146.4	17.9	56.8	2.1	11.1	1.5	7.4	16.7	60.6	12.5	42.4	534.3	722.1
2010	1	22.6	100.6	34.4	146.4	17.6	56.8	2.1	11.1	1.5	7.4	16.4	60.6	12.3	42.4	532.2	719.2
2010	2	22.1	100.6	33.7	146.4	17.3	56.8	2.0	11.1	1.4	7.4	16.1	60.6	12.1	42.4	530.1	716.4
2011	1	21.6	100.6	32.9	146.4	17.0	56.8	2.0	11.1	1.4	7.4	15.8	60.6	11.9	42.4	528.0	713.5
2011	2	21.1	100.6	32.2	146.4	16.7	56.8	2.0	11.1	1.4	7.4	15.5	60.6	11.7	42.4	525.9	710.7
2012	1	20.6	100.6	31.5	146.4	16.5	56.8	1.9	11.1	1.3	7.4	15.2	60.6	11.4	42.4	523.8	707.8
2012	2	20.1	100.6	30.7	146.4	16.2	56.8	1.9	11.1	1.3	7.4	14.9	60.6	11.2	42.4	521.7	705.0
2013	1	19.6	100.6	30.0	146.4	15.9	56.8	1.8	11.1	1.3	7.4	14.5	60.6	11.0	42.4	519.6	702.2
2013	2	19.1	100.6	29.3	146.4	15.6	56.8	1.8	11.1	1.3	7.4	14.2	60.6	10.8	42.4	517.5	699.3
2014	1	18.6	100.6	28.6	146.4	15.3	56.8	1.7	11.1	1.2	7.4	13.9	60.6	10.6	42.4	515.4	696.5
2014	2	18.1	100.6	27.8	146.4	15.0	56.8	1.7	11.1	1.2	7.4	13.6	60.6	10.4	42.4	513.3	693.6
2015	1	17.6	100.6	27.1	146.4	14.8	56.8	1.7	11.1	1.2	7.4	13.3	60.6	10.2	42.4	511.2	690.8
2015	2	17.1	100.6	26.4	146.4	14.5	56.8	1.6	11.1	1.1	7.4	13.0	60.6	10.0	42.4	509.1	687.9
2016	1	16.6	100.6	25.6	146.4	14.2	56.8	1.6	11.1	1.1	7.4	12.7	60.6	9.8	42.4	507.0	685.1
2016	2	16.1	100.6	24.9	146.4	13.9	56.8	1.5	11.1	1.1	7.4	12.4	60.6	9.5	42.4	504.9	682.3





INTERNATIONAL FUND FOR AGRICULTURAL DEVELOPMENT

APPENDIX IV

Year	Sum	Interest	Principal	Interest	Principal	Interest	Principal	Interest	Principal	Interest	Principal	Total (SDR)	Total (USD)
2017	1	15.6	100.6	24.2	146.4	13.6	56.8	1.5	11.1	7.4	60.6	502.8	679.4
2017	2	15.1	100.6	23.4	146.4	13.3	56.8	1.5	11.1	7.4	60.6	500.7	676.6
2018	1	14.6	100.6	22.7	146.4	13.1	56.8	1.4	11.1	7.4	60.6	498.6	673.7
2018	2	14.1	100.6	22.0	146.4	12.8	56.8	1.4	11.1	7.4	60.6	496.5	670.9
2019	1	13.6	100.6	21.2	146.4	12.5	56.8	1.3	10.9	7.4	60.6	494.3	668.0
2019	2	13.1	100.6	20.5	146.4	12.2	56.8	1.3	10.9	7.4	60.6	492.2	665.2
2020	1	12.6	100.6	19.8	146.4	11.9	56.8	1.2	11.1	7.4	60.6	490.1	662.4
2020	2	12.1	100.6	19.0	146.4	11.6	56.8	1.2	11.1	7.4	60.6	488.0	659.5
2021	1	11.6	100.6	18.3	146.4	11.4	56.8	1.2	11.1	7.4	60.6	485.9	656.7
2021	2	11.1	100.6	17.6	146.4	11.1	56.8	1.1	11.1	7.4	60.6	483.8	653.8
2022	1	10.6	100.6	16.8	146.4	10.8	56.8	1.1	11.1	7.4	60.6	481.7	651.0
2022	2	10.1	100.6	16.1	146.4	10.5	56.8	1.0	11.1	7.4	60.6	479.6	648.1
2023	1	9.6	100.6	15.4	146.4	10.2	56.8	1.0	11.1	7.4	60.6	477.5	645.3
2023	2	9.1	100.6	14.6	146.4	9.9	56.8	0.9	11.1	7.4	60.6	475.4	642.5
2024	1	8.6	100.6	13.9	146.4	9.6	56.8	0.9	11.1	7.4	60.6	473.3	639.6
2024	2	8.1	100.6	13.2	146.4	9.4	56.8	0.9	11.1	7.4	60.6	471.2	636.8
2025	1	7.5	100.6	12.4	146.4	9.1	56.8	0.8	11.1	7.4	60.6	469.1	633.9
2025	2	7.0	100.6	11.7	146.4	8.8	56.8	0.8	11.1	7.4	60.6	467.0	631.1
2026	1	6.5	100.6	11.0	146.4	8.5	56.8	0.7	11.1	7.4	60.6	464.9	628.2
2026	2	6.0	100.6	10.2	146.4	8.2	56.8	0.7	11.1	7.4	60.6	462.8	625.4
2027	1	5.5	100.6	9.5	146.4	7.9	56.8	0.7	11.1	7.4	60.6	460.7	622.6
2027	2	5.0	100.6	8.8	146.4	7.7	56.8	0.6	11.1	7.4	60.6	458.6	619.7
2028	1	4.5	100.6	8.1	146.4	7.4	56.8	0.6	11.1	7.4	60.6	456.5	616.9
2028	2	4.0	100.6	7.3	146.4	7.1	56.8	0.5	11.1	7.4	60.6	454.4	614.0
2029	1	3.5	100.6	6.6	146.4	6.8	56.8	0.5	11.1	7.4	60.6	452.3	611.2
2029	2	3.0	100.6	5.9	146.4	6.5	56.8	0.5	11.1	7.4	60.6	450.2	608.3
2030	1	2.5	100.6	5.1	146.4	6.2	56.8	0.4	11.1	7.4	60.6	448.1	605.5
2030	2	2.0	100.6	4.4	146.4	6.0	56.8	0.4	11.1	7.4	60.6	446.0	602.7
2031	1	1.5	100.6	3.7	146.4	5.7	56.8	0.3	11.1	7.4	60.6	443.9	599.8
2031	2	1.0	100.6	2.9	146.4	5.4	56.8	0.3	11.1	7.4	60.6	441.8	597.0
2032	1	0.5	100.6	2.2	146.4	5.1	56.8	0.2	11.1	7.4	60.6	439.7	594.1
2032	2			1.5	146.4	4.8	56.8	0.2	11.1	7.4	60.6	437.6	591.3
2033	1			0.7	146.4	4.5	56.8	0.2	11.1	7.4	60.6	435.5	453.1
2033	2					4.3	56.8	0.1	11.1	7.4	60.6	433.4	451.0
2034	1					4.0	56.8	0.1	11.1	7.4	60.6	431.3	448.9
2034	2					3.7	56.8	0.0	11.1	7.4	60.6	429.2	446.8
2035	1					3.4	56.8					427.1	444.7
2035	2					3.1	56.8					425.0	442.6
2036	1					2.8	56.8					422.9	440.5
2036	2					2.6	56.8					420.8	438.4
2037	1					2.3	56.8					418.7	436.3
2037	2					2.0	56.8					416.6	434.2
2038	1					1.7	56.8					414.5	432.1
2038	2					1.4	56.8					412.4	430.0
2039	1					1.1	56.8					410.3	427.9
2039	2					0.9	56.8					408.2	425.8
2040	1					0.6	56.8					406.1	423.7
2040	2					0.3	56.8					404.0	421.6
TOTAL 1/		1,215.1	6,943.3	1,871.3	10,395.9	1,055.7	4,540.4	111.2	666.5	446.5	4,728.7	37,098.7	50,133.4
							80		60		78	5,985.7	
											80		

1/ Totals subject to rounding error.
2/ Source: World Bank.

Count = 69
 Discount Factor Semi-Annual (SDR) 2/ = 3.03%
 Net Present Value (SDR) = 15,004.1
 Exchange Rate (USD/SDR) 2/ = 1.35135
 USD Equivalent (USD) = 20,275.8
 10.5 percent (SDR) = 1,575.4
 10.5 percent (USD) = 2,129.0

NOMINAL AND NPV-EQUIVALENT PAYMENT STREAMS

(At Projected Completion Point of December 1999)

SDR discount rate: 3.03%

Year	Sem	Nominal		SDR (Cum)	NPV-Equivalent		Period ⁶
		SDR	USD		SDR	Cumulative	
1999	2	499 415	674 884				0
2000	1	497 665	672 519	497 665	652 741	652 741	1
2000	2	495 914	670 154	993 579	631 316	1 284 057	2
2001	1	550 919	744 485	1 544 498	680 714	1 964 772	3
2001	2	548 885	741 736	2 093 384	658 256	2 623 027	4
2002	1	546 851	738 987	2 640 235	636 530	3 259 557	5
2002	2	544 817	736 239	3 185 052	615 512	3 875 069	6
2003	1	542 783	733 490	3 727 835	595 180	4 470 248	7
2003	2	540 749	730 741	4 268 584	575 511	5 045 760	8
2004	1	538 715	727 992	4 807 299	556 485	5 602 245	9
2004	2	536 681	725 243	5 343 979	538 080	6 140 325	10
2005	1	545 755	737 506	5 889 734	531 086	6 671 410	11
2005	2	543 679	734 701	6 433 413	513 507	7 184 917	12
2006	1	549 045	741 952	6 982 458	503 324	7 688 241	13
2006	2	546 942	739 110	7 529 400	486 650	8 174 892	14
2007	1	544 838	736 267	8 074 238	470 522	8 645 413	15
2007	2	542 734	733 424	8 616 972	454 921	9 100 334	16
2008	1	540 631	730 581	9 157 603	439 831	9 540 165	17
2008	2	538 527	727 738	9 696 130	425 235	9 965 400	18
2009	1	536 423	724 896	10 232 553	411 117	10 376 516	19
2009	2	534 320	722 053	10 766 872	397 461	10 773 978	20
2010	1	532 216	719 210	11 299 088	384 254	11 158 231	21
2010	2	530 112	716 367	11 829 201	371 479	11 529 710	22

Nominal USD and SDR equivalent of required debt relief:

Required NPV relief (SDR)	1 575 435
Required NPV relief (USD)	2 128 964
NPV (SDR) in period when required level reached	2 093 384
Nominal SDRs in period when required level reached	2 623 027
Approximate nominal SDR relief	1 974 033
Approximate nominal USD relief	2 667 609

⁶ Payment period after completion point.